



COORDINATION ÉCOLES DE RUGBY
CATEGORIE M14



SAISON 2024/2025

Calendrier M14

Mars- LIGUE

JEU A X

Niveau B

DOCUMENTS UTILES

- [Règlement M14 jeu à X](#)

Boîte à outils des clubs et éducateurs :

<https://liquesudpaca.ffr.fr/s-engager/jouer-en-ecole-de-rugby/presentation-generale>

<https://formation.ffr.fr/index.php/categorie/ecole-de-rugby>

Documents Tournois :

- [Compte rendu de tournoi](#)
- [Feuille de participation](#)

Organisation sportive

Les rencontres auront lieu à partir de 11h00, afin de tenir compte de la distance parcourues par les clubs visiteurs.

Plateau à 3 :

Lorsque 3 équipes sont prévues sur le plateau, toutes les équipes se rencontrent.

Chaque équipe fait 2 matches de 2 fois 15mn avec une pause de 5 mn entre les 2 mi-temps et 15 mn entre chaque match.

Plateau à 4 :

Quand 4 équipes sont prévues sur le plateau, toutes les équipes se rencontrent.

Chaque équipe fait 2 matches de 2 fois 10mn avec une pause de 2 mn entre les 2 mi-temps et 10 mn entre chaque match.

Plateau à 5 :

Quand 5 équipes sont prévues sur le plateau, toutes les équipes se rencontrent.

Chaque équipe fait 1 match de 1 fois 16mn.

6.SPECIFICITES JEU A X

CONDITIONS D'ENGAGEMENT DES EQUIPES EN COMPETITION A X :

La compétition à X est ouverte à toutes les équipes de clubs M14 garçons (joueurs licenciés FFR et nés en 2010 et 2011) et aux équipes mixtes (joueuses nées en 2009/20010 et 2011).

Pour permettre que chaque club puisse évoluer selon ses effectifs, la FFR au travers de la Commission Nationale des EDR souhaite que chaque ligue propose 2 pratiques pour le Challenge Fédéral : jeu à X ou jeu à XV. (cf chapitre 7)

Il convient de prévoir la possibilité pour chaque club de passer de l'une à l'autre des pratiques au cours de la saison. L'objectif est de s'adapter aux effectifs fluctuants des clubs au cours de la saison et ainsi limiter les rassemblements. La ligue jouera un rôle de conseil pour l'engagement sur l'une et/ou l'autre des CF et l'éventuel passage de l'une à l'autre.

Une équipe peut être composée au **maximum de 20 joueurs + 3 encadrants** et respecter les conditions d'engagements des équipes en compétition à X et de pratique à X.

Une association affiliée à la F.F.R ne pourra engager une équipe en compétition moins de 14 ans à X ou moins de 15 Féminines à X, que si elle remplit les conditions définies ci-après :

Educateurs-accompagnant :

Disposer d'au moins 1 éducateur répondant à l'une des conditions alternatives suivantes :

Être titulaire soit d'un Brevet Fédéral d'Entraîneur jeune, soit d'un Brevet Fédéral Développement, soit d'un Brevet Fédéral perfectionnement, soit d'un Certificat de qualification professionnelle « Moniteur de Rugby à XV » soit d'un Certificat de qualification Professionnelle « Technicien Sportif de Rugby à XV »

Être en cours de formation en vue de l'obtention de l'un des brevets ou certificats ci-dessus.

Chaque éducateur devra obligatoirement participer à l'Atelier de Sensibilisation aux Règles du jeu (ASR) répondant par la même à l'action Rugby #bienjoué (jouer en sécurité).

Joueurs(ses) de devant

Disposer d'au moins **8 joueurs(ses) titulaires du passeport « joueur(se) de devant »**

Joueurs(ses)/arbitres

Disposer d'au moins 4 joueurs(ses) titulaires du passeport « Arbitrage » ou en cours de formation (liste déposée avant le 30/09 auprès du CD)

A défaut de remplir l'ensemble des conditions susvisées, l'équipe concernée jouera ses matchs à effectifs incomplet dans le respect des conditions fixées ci-après

Pour y parvenir, plusieurs associations peuvent se regrouper dans le cadre d'un « rassemblement », afin d'engager une équipe commune en compétition moins de 14 ans à X.

CONDITIONS POUR PRATIQUER A X :

Toute équipe engagée dans la pratique à X, ne pourra effectivement pratiquer le jeu à X que si elle remplit, au jour de la manifestation considérée, les conditions définies ci-après :

Educateurs

Présence d'au moins 1 éducateur répondant à l'une des conditions alternatives listées dans la partie « Educateurs-accompagnant » du 1 ci-dessus

Joueurs(ses) de devant

Présence d'au moins 6 joueurs(ses) titulaires du passeport « joueurs(ses) de devant »

Joueurs(ses)/arbitres

Présence d'au moins 2 joueurs(ses) titulaires du passeport « arbitrage » avec leur éducateur accompagnant en arbitrage présent sur le terrain ou en cours de formation (liste déposée avant le 30/09 auprès du CD)

OU

Présence d'un arbitre en cours de formation (A.C.F.) mineur, désigné par la Direction Régionale de l'Arbitrage et d'un joueur titulaire du passeport « Arbitrage ».

Présence en outre d'un référent en arbitrage (désigné par la Commission Régionale de l'Arbitrage) pour les accompagner sur le terrain

CAS DE MANQUEMENT :

Absence d'éducateur(s) accompagnant(s)

L'équipe qui est en carence aura match perdu avec 1 point.

L'un des éducateurs accompagnant présents sur le plateau devra assurer ce rôle sur le match.

Aucun éducateur accompagnant présent sur le plateau entraînera le déroulement des matchs en jeu à X avec le remplacement de la mêlée pédagogique par le Coup Franc

L'une des deux équipes n'est pas accompagnée par un éducateur formé ou en formation fédérale

L'équipe qui est en carence aura match perdu avec 1 point et le match se déroule en jeu à X avec des mêlées « pédagogiques » réalisées en toute sécurité sinon la mêlée sera remplacée par un Coup Franc.

L'une des équipes présente moins de 2 joueurs(ses) titulaires du passeport « arbitrage » ou en cours de formation (liste déposée avant le 30/09 auprès du CD)

L'équipe qui est en carence aura match perdu avec 1 point.

L'arbitrage sera assuré par 1 joueur(se)/arbitre restant avec son éducateur ou si aucun joueur(se)/arbitre c'est l'éducateur qui arbitrera seul.

Le match se déroule en jeu à X avec des mêlées « pédagogiques » réalisées en toute sécurité sinon la mêlée sera remplacée par un Coup Franc.

L'une des équipes présente moins de 6 joueurs titulaires du passeport « joueur(se) de devant »

L'équipe qui est en carence aura match perdu avec 1 point

2 possibilités :

- 1 des équipes présentes accepte de prêter des joueurs(ses) « joueur(ses) de devant » à l'équipe incomplète afin de jouer à X contre X avec des mêlées « pédagogiques » (dans le respect des temps de jeu)
- L'équipe ne présente que 5 joueurs titulaires du passeport de devant : on joue à X contre X avec des mêlées « pédagogiques » à 5 contre 5.
- L'équipe présente moins de 5 joueurs titulaires du passeport de devant : le match se joue en effectif incomplet (en équilibre numérique) :
 - À 9 contre 9 avec 2 joueurs(ses) de moins en mêlée formation d'une première ligne de 3 joueurs(ses)
 - À 8 contre 8 avec 2 joueurs(ses) de moins en mêlée formation d'une première ligne de 3 joueurs(ses)
 - À 7 contre 7 avec 3 joueurs de moins en mêlée formation d'une première ligne de 3 joueurs(ses)

Lorsqu'une équipe ne présente plus que 6 joueurs sur le terrain, (si impossibilité pour l'équipe adverse de prêter des joueurs) le match est arrêté (cas réglementaire d'arrêt de match).

La diminution du nombre de joueur en mêlée n'entraîne pas forcément la mise en place du coup pied franc en lieu et place de la mêlée si les joueurs y participant sont titulaire du passeport « joueur(ses) de devant ».

En dessous de 3 joueurs titulaires du passeport joueur de devant, les mêlées sont remplacées par des Coups Francs. Pas de mêlées simulées.

L'une des équipes présente moins de 10 joueurs

L'équipe qui est en carence aura match perdu avec 1 point. 2 possibilités :

- 1 des équipes présentes accepte de prêter des joueurs(ses) à l'équipe incomplète afin de jouer à X contre X avec des mêlées « pédagogiques » (dans le respect des temps de jeu)
- Le match se joue en effectif incomplet (en équilibre numérique)
 - À 9 contre 9 avec 2 joueurs(ses) de moins en mêlée formation d'une première ligne de 3 joueurs(ses)
 - À 8 contre 8 avec 2 joueurs(ses) de moins en mêlée formation d'une première ligne de 3 joueurs(ses)
 - À 7 contre 7 avec 3 joueurs de moins en mêlée formation d'une première ligne de 3 joueurs(ses)

Lorsqu'une équipe ne présente plus que 6 joueurs sur le terrain, (si impossibilité pour l'équipe adverse de prêter des joueurs) le match est arrêté (cas réglementaire d'arrêt de match).

La diminution du nombre de joueur en mêlée n'entraîne pas forcément la mise en place du coup pied franc en lieu et place de la mêlée si les joueurs y participant sont titulaire du passeport « joueur(ses) de devant ».

En cours de match, l'une des équipes se retrouve à moins de 10 joueurs

2 possibilités :

- 1 des équipes présentes accepte de prêter des joueurs(ses) à l'équipe incomplète afin de jouer à X contre X avec des mêlées « pédagogiques » (dans le respect des temps de jeu)
- Le match se joue en effectif incomplet (en équilibre numérique) :
 - À 9 contre 9 avec 2 joueurs(ses) de moins en mêlée formation d'une première ligne de 3 joueurs(ses)
 - À 8 contre 8 avec 2 joueurs(ses) de moins en mêlée formation d'une première ligne de 3 joueurs(ses)
 - À 7 contre 7 avec 3 joueurs de moins en mêlée formation d'une première ligne de 3 joueurs(ses)

Lorsqu'une équipe ne présente plus que 6 joueurs sur le terrain, le match est arrêté (cas réglementaire d'arrêt de match).

La diminution du nombre de joueur en mêlée n'entraîne pas forcément la mise en place du coup pied franc en lieu et place de la mêlée si les joueurs y participant sont titulaire du passeport « joueur(s) de devant ».

En cours de match, l'une des équipes a un joueur exclu temporairement ou définitivement

L'équipe concernée fait entrer sur le terrain un joueur remplaçant afin de rétablir l'égalité numérique.

Si le joueur exclu joue à un poste de devant, il sera remplacé par un joueur titulaire du passeport joueur de devant.

En cas de carence de joueur de devant suite à l'exclusion :

Exclusion temporaire : les mêlées pédagogiques se joueront à 3 contre 3 en attendant la rentrée du joueur exclu.

Exclusion définitive : les mêlées pédagogiques se joueront à 3 contre 3 jusqu'à la fin du match.

CONTACTS Ligue Sud

CTC LIGUE SUD RUGBY
Florian BIAGGI Bassin Ouest Toulon : florian.biaggi@liguesud-ffr.fr
Jean-Dominique PUJOL Bassin Cœur de Var Esterel : jdo.pujol@liguesud-ffr.fr
Sylvain RIBOULEAU Bassin Terre de Provence : sylvain.ribouleau@liguesud-ffr.fr
Damien FERRERO Bassin Camargue Alpilles : damien.ferrero@liguesud-ffr.fr
Jauffrey MARRAS Bassin Est Toulon : jauffrey.marras@liguesud-ffr.fr
Arnaud SCHNEIDER Bassin Baie des Anges : arnaud.schneider@liguesud-ffr.fr
Luc ANDRIEU Bassin Marseille Côte Bleue : luc.andrieu@liguesud-ffr.fr
Colin SIGAUD /Bassin Aix-Etang de Berre : colin.sgaud@liguesud-ffr.fr
Alexis RIVAUX / Bassin alpes LUBERON : alexis.rivaux@liguesud-ffr.fr

FEUILLES DE PRESENCE ET COMPTE RENDU DE PLATEAU

Ces documents seront envoyés par les responsables de plateaux directement et correctement remplies, **au plus tard le lundi suivant les plateaux par mail à edrlikesud@gmail.com et en copie aux responsables des calendriers de votre comité départemental de la catégorie ainsi qu'à votre CTC du bassin.**

L'ensemble de ces documents est téléchargeable sur le site de la ligue <https://liguesudpaca.ffr.fr/s-engager/jouer-en-ecole-de-rugby/bibliotheque-edr> et sur le padlet EDR <https://padlet.com/edrlikesud/ecoles-de-rugby-ligue-sud-5c7j8tqs3abiqght>

LES RENDEZ-VOUS DE LA SAISON

SAMEDI	FORME DE JEU	PHASE
01/03 15/03 29/03		PHASE 2 Ligue à XV ou à X
26/04 24/05 07/06		PHASE 3 à XV ou à X avec Ligue Aura pour niveau A et A1
21-22/06/2025		JOURNEE DE CLOTURE LIGUE M14

NIVEAU B1

1^{er} mars 2025

RAS DURANCE RUGBY	RAS DURANCE RUGBY	BCI XV
	RCP BRIANCONNAIS	GIGNAC RC 2
	AS BEDARRIDES CHATEAUNEUF 2	

LE GOLFE	LE GOLFE	AS MONACO
	ALPHA TRET	XV COUDON 2
	LA ROQUE OVALIE XV	

15 mars 2025

LA ROQUE OVALIE XV	LA ROQUE OVALIE XV	RCP BRIANCONNAIS
	ALPHA TRET	LE GOLFE
	BCI XV	

GIGNAC RC	GIGNAC RC 2	AS MONACO
	XV COUDON 2	RAS DURANCE RUGBY
	CRAB XV/RC CENTRE CORSE	AS BEDARRIDES CHATEAUNEUF 2

29 mars 2025

RAS DURANCE RUGBY	RAS DURANCE RUGBY	AS MONACO
	ALPHA TRETS	LE GOLFE
	AS BEDARRIDES CHATEAUNEUF 2	

BCI XV	BCI XV	RCP BRIANCONNAIS
	XV COUDON 2	LA ROQUE OVALIE XV
	GIGNAC RC 2	

NIVEAU B2

1^{er} mars 2025

ES MONTEUX	ES MONTEUX 2	MARTIGUES RC
	RC MARSEILLAIS 2	RAS REB XV 2

MARSEILLE GARLABAN	RAS MARSEILLE GARLABAN 3	MENTON
	US SEYNE 2	PROVENCE VERTE 2
	RC TOULON MINIMETTE	

15 mars 2025

REB XV	RAS REB XV 2	ES MONTEUX 2
	RC TOULON MINIMETTE	MARTIGUES RC

LA SEYNE	US SEYNOISE 2	MENTON
	RAS MARSEILLE GARLABAN 3	PROVENCE VERTE 2
	RC MARSEILLAIS 2	

29 mars 2025

MARTIGUES RC	MARTIGUES RC	RAS MARSEILLE GARLABAN 3
	PROVENCE VERTE 2	RAS REB XV 2

RC TOULON MINIMETTE	RC TOULON MINIMETTE	MENTON
	ES MONTEUX 2	US SEYNE 2
	RC MARSEILLAIS 2	